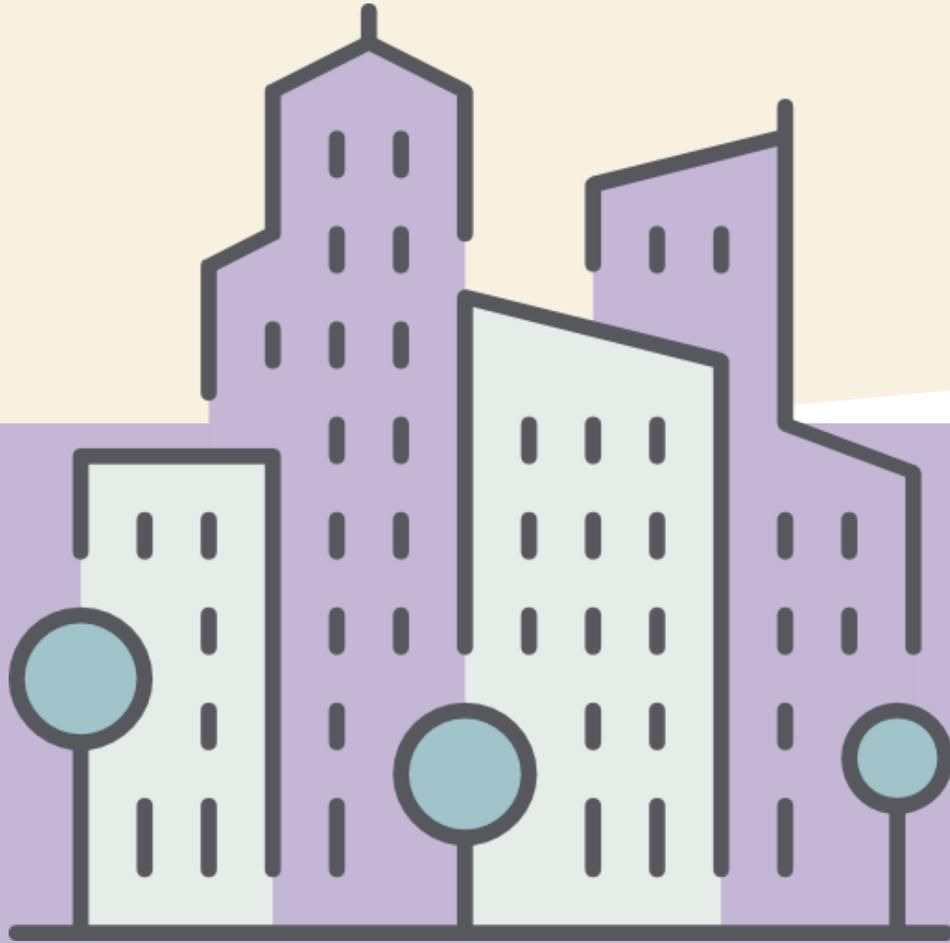


# HAUTS-DE-FRANCE



## Les investissements de Bâtiment et de Travaux Publics des collectivités territoriales

 Réalisations 2022

 Prévisions budgétaires 2023



Édition septembre 2023

# SOMMAIRE

Cette publication apporte un éclairage sur la dynamique des dépenses de Bâtiment et de Travaux Publics des collectivités territoriales des Hauts-de-France. Des déclinaisons départementales, ainsi qu'une vue d'ensemble France et interrégionale, accessibles sur le site internet de la CERC, viennent compléter cette analyse régionale : [www.cerc-hautsdefrance.fr](http://www.cerc-hautsdefrance.fr)

**01** L'essentiel des dépenses p.4

**02** Bâtiment :  
Dépenses 2022,  
prévisions budgétaires 2023 p.5

**03** Travaux Publics :  
Dépenses 2022,  
prévisions budgétaires 2023 p.10

**04** Méthodologie p.15

## **Avertissement :**

les dépenses de travaux de BTP présentées par catégories de collectivités sont celles uniquement engagées sous leur maîtrise d'ouvrage directe. Elles ne préjugent ainsi pas de l'effort d'équipement des catégories de collectivités, incluant également le montant des subventions d'équipement versées à d'autres entités et d'éventuels fonds de concours.

# AVANT-PROPOS

## “ Une croissance soutenue des dépenses de travaux de BTP des collectivités territoriales de +12% dans les Hauts-de-France en 2022, dans un contexte inflationniste ”

Malgré un contexte économique complexe en 2022 et l'accélération de l'inflation (guerre en Ukraine, augmentation des coûts de l'énergie, difficultés d'approvisionnement, etc.) engendrant des coûts supplémentaires, les collectivités territoriales sont parvenues à maintenir une forte capacité d'investissement en travaux de Bâtiment et Travaux Publics.

En 2022, les dépenses en Bâtiment et de Travaux Publics des collectivités territoriales des Hauts-de-France dépassent les 3,5 milliards d'euros courants. Ce niveau d'investissement élevé, n'avait plus été atteint depuis près de 10 ans (c'est la deuxième année la plus élevée en montants engagés depuis 2013). Même si cette nette hausse doit être nuancée, car les dépenses en BTP engagées par les collectivités en 2022 intègrent un effet prix (conséquence d'une inflation élevée : +5,2%) qui n'était pas aussi marqué en 2013 (+0,9%).

En évolution, la croissance des investissements en BTP en région se poursuit et s'affiche à +12% par rapport à 2021.

## “ Tous les maîtres d'ouvrage affichent une croissance de leurs investissements en travaux de BTP en 2022 ”

Par types de collectivités, le bloc communal qui pèse 70% de la commande totale BTP, avec près de 2,5 milliards d'euros, affiche un niveau d'investissement en hausse de +11%. Les communes s'inscrivent en progression de +9% et les groupements à fiscalité propre +15% par rapport à 2021.

Les autres maîtres d'ouvrage suivent cette tendance positive. Les dépenses de BTP de la région sont en croissance de +28% en 2022 ; celles des syndicats de 15% et de 7% pour les départements.

Le montant annuel moyen des investissements BTP par habitant augmente en 2022 en région, pour atteindre 592 € (au-dessus de la tendance de longue période qui est de 549 €). Toutefois, il demeure toujours inférieur à la moyenne nationale (677 €).

## “ Une hausse des dépenses de BTP des collectivités territoriales qui se poursuit en 2023 en région ”

Pour l'année 2023, les dépenses prévisionnelles des collectivités territoriales laissent anticiper une poursuite de la dynamique d'investissement en travaux de BTP élevée dans la région. En dépit d'un niveau d'inflation qui devrait encore peser sur leurs budgets, les prévisions budgétaires (au 31 mai 2023) sont en progression de +5,6% par rapport à l'année 2022 (respectivement +1,4% pour les travaux de Bâtiment et +9,6% pour ceux des Travaux Publics).

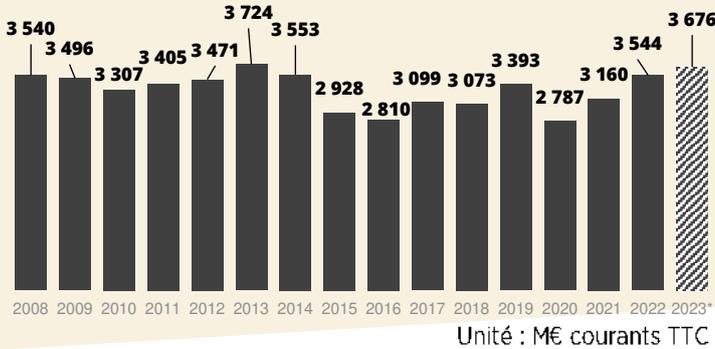
### **Avertissement :**

*Les dépenses de travaux de BTP présentées par catégories de collectivités sont celles uniquement engagées sous leur maîtrise d'ouvrage directe. Elles ne préjugent ainsi pas de l'effort d'équipement des catégories de collectivités, incluant également le montant des subventions d'équipement versées à d'autres entités et d'éventuels fonds de concours.*

# L'ESSENTIEL DES DÉPENSES DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

## Dépenses de travaux BTP

Montant des dépenses de travaux réalisés



**+ 3,7%** (estimation\*)

ÉVOLUTION DÉPENSES 2023-2022

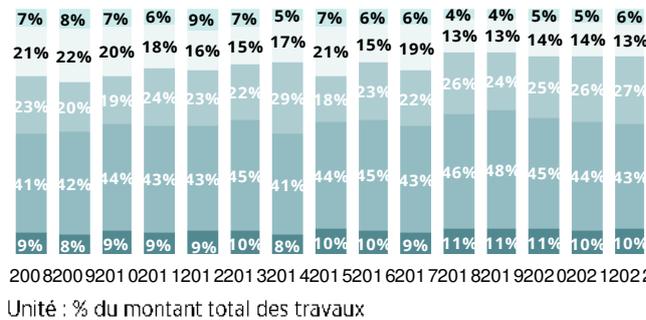
**+ 12,2%**

ÉVOLUTION DÉPENSES 2022-2021

\* estimation de travaux 2023 calculée à partir des taux de réalisation 2009-2022

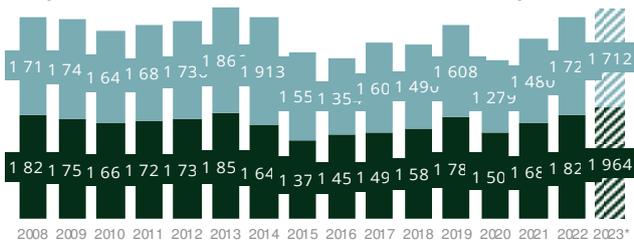
## ...Par type de collectivités

Répartition des dépenses directes de BTP par type de collectivités



## ...Par secteur

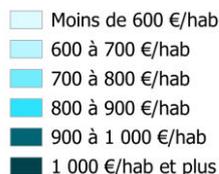
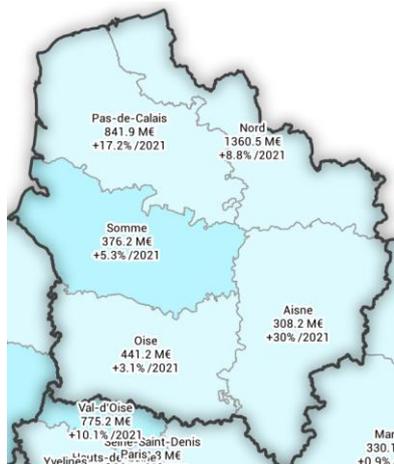
Répartition et montant des travaux réalisés de BTP par secteur



Évolution dépenses 2022-2021



## ...Par territoire



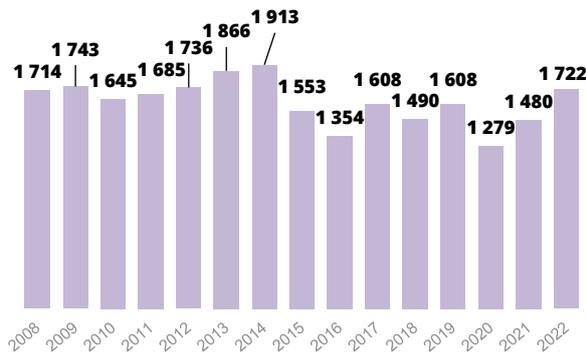
Montant des dépenses réalisées de travaux de BTP par département en 2022  
Unité : M€ courants TTC

\* Le montant des dépenses du Conseil Régional s'ajoute aux dépenses par département

# BÂTIMENT

-  Dépenses réalisées 2022
-  Prévisions budgétaires 2023
-  Taux de réalisation avancé

### ... Selon les années



### Montant des dépenses réalisées

Unité : M€ courants TTC

### Dépenses en région en 2022 :

➔ **1 722 M€ TTC**

➔ **288 €/hab**

MOYENNE FRANCE ENTIÈRE : **324 €/hab**

➔ **+ 16,3%**

ÉVOLUTION 2022-2021

Les dépenses de Bâtiment des collectivités territoriales dans les Hauts-de-France s'élèvent à plus de 1,7 milliard d'euros en 2022. Les investissements se révèlent à un niveau élevé qui n'avait plus été atteint depuis 2014, en croissance de +16% par rapport à 2021.

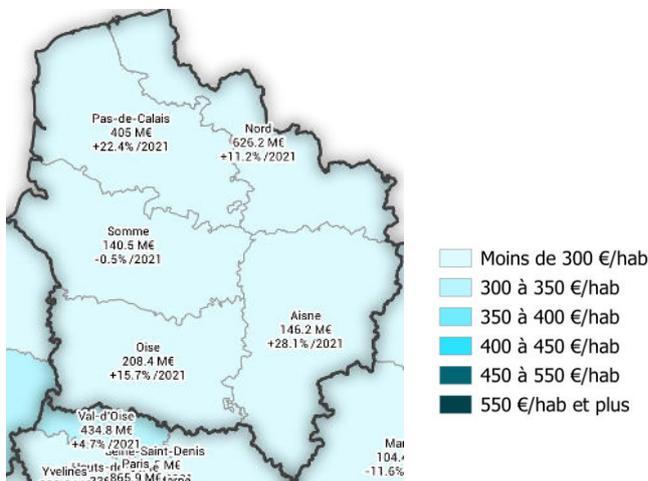
### Montant des dépenses réalisées par département

Evolution par rapport à l'année précédente

Malgré le contexte inflationniste (effet prix important) qui a pesé en 2022 sur les budgets, les dépenses de Bâtiment des collectivités territoriales départementales ont bien résisté. À l'exception de la Somme (stabilisée par rapport à 2021), le montant des dépenses des départements de l'Aisne, du Nord, de l'Oise et du Pas-de-Calais atteste d'une hausse significative.

Le bloc communal (communes et les groupements à fiscalité propre) représente toujours le premier maître d'ouvrage, totalisant plus de 71% de la commande publique Bâtiment totale. Les investissements en travaux de Bâtiment de la Région sont en progression de près de 30% en 2022 (195 milliers d'euros contre 150 milliers d'euros en 2021).

### ...Selon les territoires

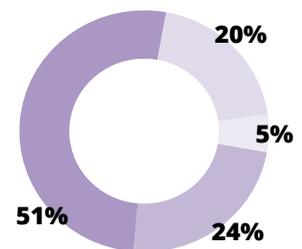


\* Le montant des dépenses du Conseil Régional s'ajoute aux dépenses par département

### ...Selon les collectivités

#### Bâtiment en 2022 (en M€ TTC) / Evol. 1 an

	Nb collectivités	Hauts-de-France	
Région	1	<b>195</b>	+ 29,8%
Départements	5	<b>211</b>	+ 11,8%
Communauté Urbaine & Métropole	3	<b>79</b>	
Communautés d'agglomération	23	<b>169</b>	
Communautés de communes	64	<b>96</b>	+ 26,9%
Syndicat d'agglomération nouvelle	-	-	
Communes de 50 000 habitants et plus	9	<b>132</b>	
Communes de 10 000 à 49 999 habitants	93	<b>276</b>	
Communes de 3 500 à 9 999 habitants	218	<b>185</b>	+ 11,5%
Communes de moins de 3 500 habitants	3 468	<b>294</b>	
SIVU	647	<b>19</b>	+ 13,8%
SIVOM	229	<b>66</b>	
<b>Ensemble des collectivités</b>		<b>1 722</b>	<b>+ 16,3%</b>



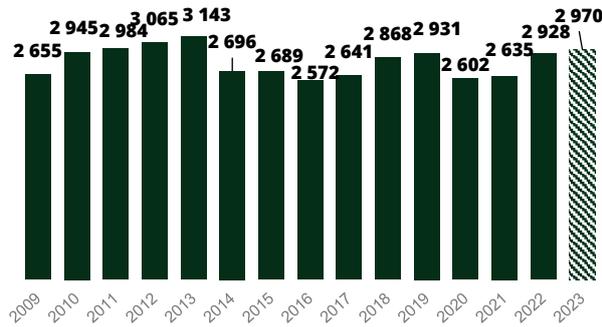
■ Région et départements  
 ■ Communes  
 ■ Groupements à fiscalité propre  
 ■ Syndicats

# PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES...

BÂTIMENT

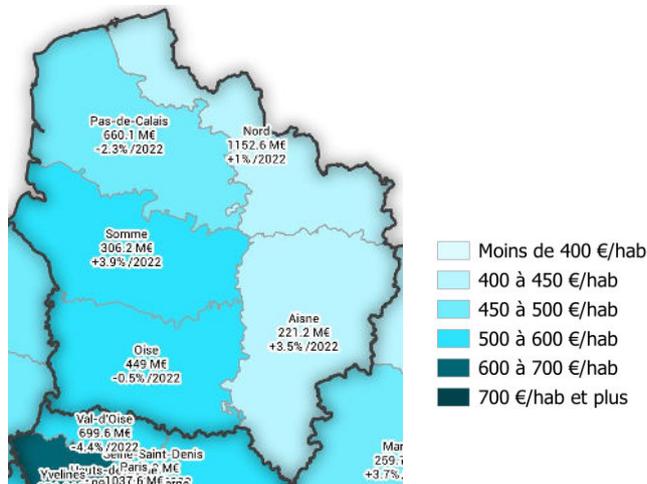
## ... Selon les années

Prévisions budgétaires de travaux de Bâtiment



Unité : M€ courants TTC

## ... Selon les territoires



\* Le montant des dépenses du Conseil Régional s'ajoute aux dépenses par département

## ... Selon les collectivités

Bâtiment en 2023 (en M€ TTC) / Evol. 1 an

Région	Nb collectivités	Hauts-de-France	Évolution (%)
Région	1	181	+ 19,9%
Départements	5	269	+ 5,9%
Communauté Urbaine & Métropole	3	88	
Communautés d'agglomération	23	259	+ 9,7%
Communautés de communes	64	224	
Syndicat d'agglomération nouvelle	-	-	
Communes de 50 000 habitants et plus	9	208	
Communes de 10 000 à 49 999 habitants	93	501	- 3,5%
Communes de 3 500 à 9 999 habitants	219	427	
Communes de moins de 3 500 habitants	3 466	652	
SIVU*	644	60	+ 8,1%
SIVOM	227	100	
<b>Ensemble des collectivités</b>		<b>2 970</b>	<b>+ 1,4%</b>

\* Données partielles

Montant des dépenses prévisionnelles

Unité : M€ courants TTC

Prévisions budgétaires 2023 :

➤ **2 970 M€ TTC**

➤ **496 €/hab**

MOYENNE FRANCE ENTIÈRE : **606 €/hab**

➤ **+ 1,4%**

ÉVOLUTION 2023-2022

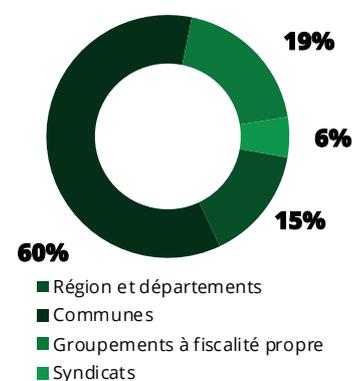
Le montant des dépenses prévisionnelles de Bâtiment (arrêté au 31 mai) s'établit à près de 3 milliards d'euros pour l'année 2023. Le niveau des investissements reste élevé, proche de celui de 2022. Mais en évolution sur un an, la croissance ralentit, anticipant probablement, en partie, une augmentation des dépenses liées à un environnement économique marqué par une inflation persistante, la poursuite de la hausse des prix des matières premières, une contraction des marchés immobiliers (report et annulation de projets), une augmentation des taux d'intérêt, etc.

Montant des dépenses prévisionnelles par département

Evolution par rapport à l'année précédente

Les prévisions budgétaires des collectivités territoriales départementales concernant le Bâtiment sont en légère progression dans la Somme (+3,9%) et l'Aisne (+3,5%), stabilisées dans le Nord (+1%) et l'Oise (-0,5%) et en repli dans le Pas-de-Calais (-2,3%).

La collectivité régionale maintient un niveau élevé d'investissement en Bâtiment (en hausse de 20%). Alors que les prévisions budgétaires des communes se contractent de 3,5% en 2023.



⚠ Ces chiffres correspondent à des prévisions budgétaires. Ils ne constituent pas une estimation du montant des travaux qui seront effectivement réalisés sur l'ensemble de l'année

### ...Des dépenses prévisionnelles

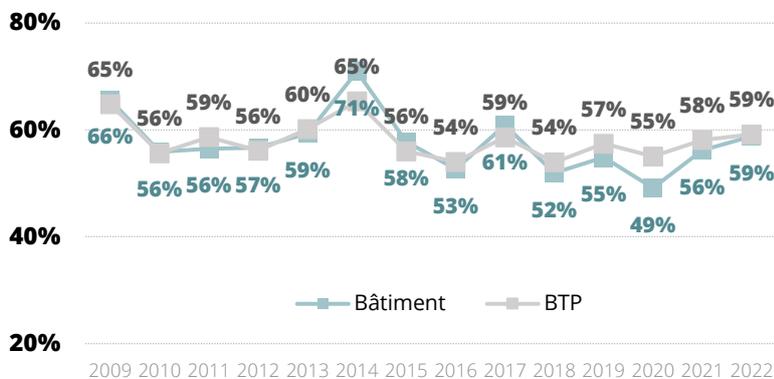
Le taux de réalisation avancé est pour une année N le rapport entre les réalisations au 31 décembre de l'année N et les prévisions budgétaires au 31 mai de cette même année. Ce taux varie significativement selon les catégories de collectivités et dans une moindre mesure les années.

Pour l'année 2023, les dépenses qui seront effectivement réalisées ont été estimées à partir des taux de réalisation moyen pour chaque catégorie de collectivités et des montants de travaux budgétés au 31 mai 2023.

➔ **58%**

**TAUX DE RÉALISATION MOYEN 2009-2022**

### ...Selon les années



Dans la continuité de la reprise amorcée en 2021, le taux de réalisation poursuit son redressement en 2022. Il s'établit à 59% toutes catégories de collectivités confondues, se situant un point au-dessus de la moyenne constatée sur la période 2009-2022 (58%).

Le taux de réalisation varie selon les catégories de collectivités et leur taille. Ainsi, les communes de moins de 10 000 habitants et les syndicats intercommunaux présentent l'écart le plus important entre les dépenses prévisionnelles et les dépenses réalisées. À l'opposé, les départements, la Région et les communes de plus de 50 000 habitants affichent un taux de réalisation des dépenses prévisionnelles de Bâtiment moyen supérieur à 75%.

### ...Selon les collectivités et les territoires

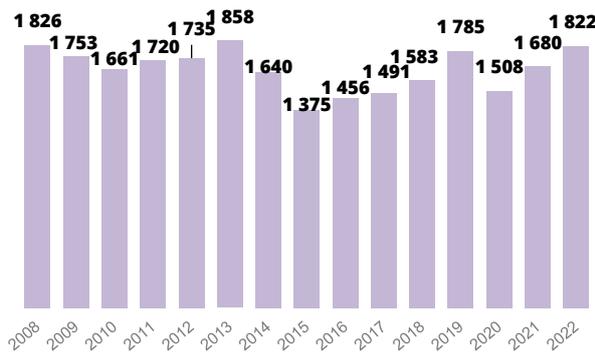
**Taux de réalisation des dépenses prévisionnelles de Bâtiment Moyenne 2009-2022**

	Hauts-de-France
Région	77%
Départements	87%
Groupements à fiscalité propre	58%
Communes de 50 000 habitants et plus	78%
Communes de 10 000 à 49 999 habitants	59%
Communes de 3 500 à 9 999 habitants	48%
Communes de moins de 3 500 habitants	41%
SIVU	42%
SIVOM	45%
Ensemble des collectivités	58%

# TRAVAUX PUBLICS

-  Dépenses réalisées 2022
-  Prévisions budgétaires 2023
-  Taux de réalisation avancé

### ... Selon les années



### Montant des dépenses réalisées

Unité : M€ courants TTC

### Dépenses en région en 2022 :

➔ **1 822 M€ TTC**

➔ **304 €/hab**

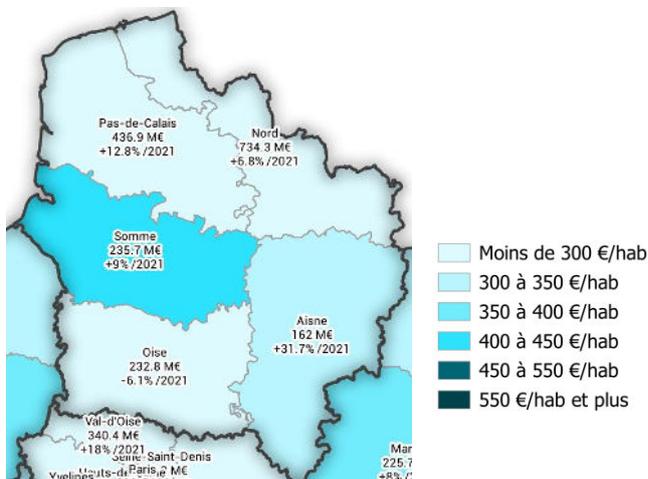
MOYENNE FRANCE ENTIÈRE : **353 €/hab**

➔ **+ 8,5%**

ÉVOLUTION 2022-2021

Les dépenses de Travaux Publics des collectivités territoriales dans les Hauts-de-France s'élèvent à plus de 1,8 milliard d'euros en 2022. Les investissements affichent un niveau élevé, supérieur à celui de 2019 et qui n'avait plus été atteint depuis 2013, en croissance de +8,5% par rapport à 2021.

### ... Selon les territoires



\* Le montant des dépenses du Conseil Régional s'ajoute aux dépenses par département

### Montant des dépenses réalisées par département

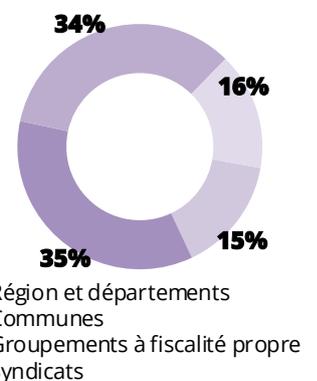
Evolution par rapport à l'année précédente

Malgré le contexte inflationniste (effet prix important) qui a pesé en 2022 sur les budgets, les collectivités territoriales départementales ont maintenu un niveau d'investissement en Travaux Publics élevé. À l'exception de l'Oise (où le repli s'avère de -6% par rapport à 2021), tous les départements montrent des hausses significatives. Comme pour le Bâtiment, les communes et les groupements à fiscalité propre restent les plus gros donneurs d'ordres, totalisant près de 70% de la commande publique Travaux Publics en région. Le bloc communal augmente ses investissements en Travaux Publics de +8% par rapport à 2021. Par ailleurs, les dépenses des syndicats (eau, assainissement, énergie, etc.) progressent de près de 16% sur un an.

### ... Selon les collectivités

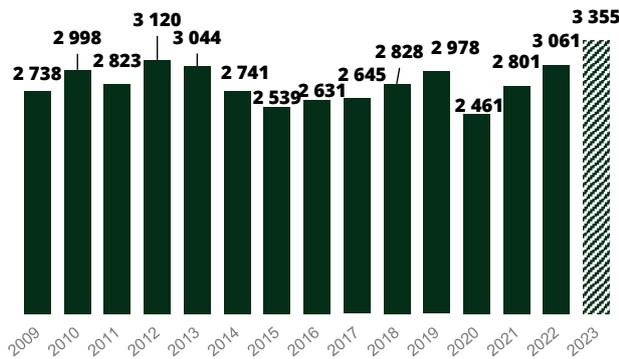
#### Travaux Publics en 2022 (en M€ TTC) / Evol. 1 an

	Nb collectivités	Hauts-de-France	
Région	1	21	+ 14,7%
Départements	5	257	+ 4,1%
Communauté Urbaine & Métropole	3	241	
Communautés d'agglomération	23	281	
Communautés de communes	64	97	+ 9,4%
Syndicat d'agglomération nouvelle	-	-	
Communes de 50 000 habitants et plus	9	64	
Communes de 10 000 à 49 999 habitants	93	184	
Communes de 3 500 à 9 999 habitants	218	126	+ 6,3%
Communes de moins de 3 500 habitants	3 468	270	
SIVU	647	53	+ 15,7%
SIVOM	229	228	
<b>Ensemble des collectivités</b>		<b>1 822</b>	<b>+ 8,5%</b>



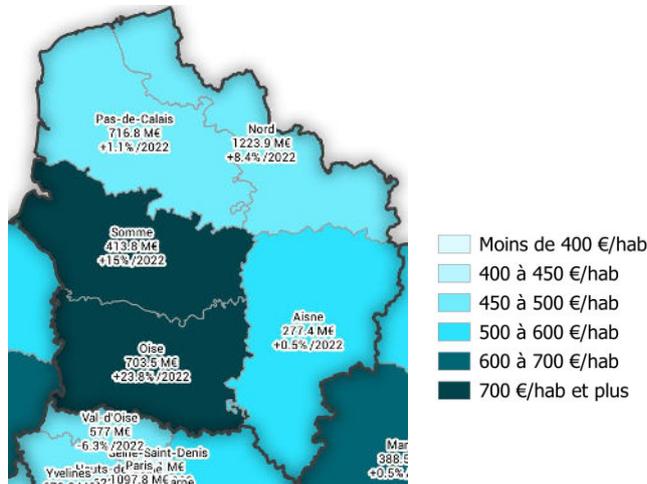
### ... Selon les années

Prévisions budgétaires de travaux de Travaux Publics



Unité : M€ courants TTC

### ... Selon les territoires

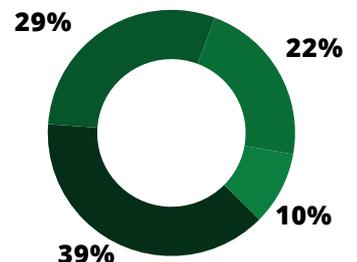


\* Le montant des dépenses du Conseil Régional s'ajoute aux dépenses par département

### ... Selon les collectivités

Travaux Publics en 2023 (en M€ TTC) / Evol. 1 an

	Nb collectivités	Hauts-de-France	
Région	1	20	+ 9,5%
Départements	5	303	+ 3,7%
Communauté Urbaine & Métropole	3	286	
Communautés d'agglomération	23	484	
Communautés de communes	64	223	+ 1,1%
Syndicat d'agglomération nouvelle	-	-	
Communes de 50 000 habitants et plus	9	133	
Communes de 10 000 à 49 999 habitants	93	313	
Communes de 3 500 à 9 999 habitants	219	282	+ 1,9%
Communes de moins de 3 500 habitants	3 466	570	
SIVU*	644	137	
SIVOM	227	603	n.s.
<b>Ensemble des collectivités</b>		<b>3 355</b>	<b>+ 9,6%</b>



- Région et départements
- Communes
- Groupements à fiscalité propre
- Syndicats

⚠ Ces chiffres correspondent à des prévisions budgétaires. Ils ne constituent pas une estimation du montant des travaux qui seront effectivement réalisés sur l'ensemble de l'année

Montant des dépenses prévisionnelles

Unité : M€ courants TTC

Prévisions budgétaires 2023 :

➡ **3 355 M€ TTC**

➡ **561 €/hab**

MOYENNE FRANCE ENTIÈRE : **607 €/hab**

➡ **+ 9,6%**

ÉVOLUTION 2023-2022

Le montant des dépenses prévisionnelles en Travaux Publics (arrêté au 31 mai) s'établit à plus de 3,35 milliards d'euros (en euros courants) pour l'année 2023. Le niveau des investissements élevé, qui n'a jamais été égalé depuis 2009, progresse de près de 10% par rapport à l'année 2022.

Montant des dépenses prévisionnelles par département

Evolution par rapport à l'année précédente

Les dépenses prévisionnelles de Travaux Publics demeurent en hausse par rapport à l'année dernière dans tous les départements : stabilisées dans l'Aisne (+0,5%) et le Pas-de-Calais (+1,1%), en croissance de 8% dans le Nord, en nette progression dans la Somme (+15%) et dans l'Oise (+24%).

Les prévisions budgétaires sont en hausse dans toutes les catégories de collectivités. La Région maintient le niveau d'évolution le plus élevé (en hausse de 9,5%).

### ...Des dépenses prévisionnelles

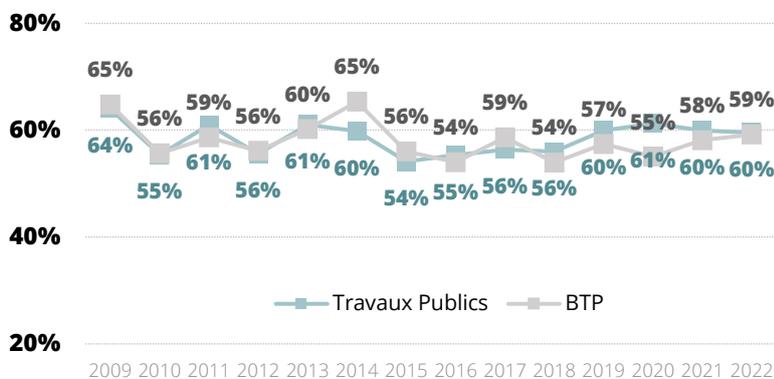
Le taux de réalisation avancé est pour une année N le rapport entre les réalisations au 31 décembre de l'année N et les prévisions budgétaires au 31 mai de cette même année. Ce taux varie significativement selon les catégories de collectivités et dans une moindre mesure les années.

Pour l'année 2023 les dépenses qui seront effectivement réalisées ont été estimées à partir des taux de réalisation moyen pour chaque catégorie de collectivités et des montants de travaux budgétés au 31 mai 2023.

➔ **59%**

**TAUX DE RÉALISATION MOYEN 2009-2022**

### ...Selon les années



Le taux de réalisation pour l'année 2022 s'établit à 60% pour l'ensemble des dépenses prévisionnelles de Travaux Publics, un point supérieur à la moyenne constatée entre 2009-2022 (58%).

Les taux de réalisation varient selon les catégories de collectivités et leur taille. Ils peuvent aussi être influencés par le cycle électoral ou par des décalages dans la réalisation des projets.

Ainsi, les syndicats intercommunaux et globalement les communes de moins de 10 000 habitants présentant l'écart le plus important entre les dépenses prévisionnelles et les dépenses réalisées. Les départements, la Région et les communes de plus de 50 000 habitants affichent des taux de réalisation supérieurs à 75%.

### ...Selon les collectivités et les territoires

#### Taux de réalisation des dépenses prévisionnelles de Travaux Publics Moyenne 2009-2022

	Hauts-de-France
Région	79%
Départements	90%
Groupements à fiscalité propre	61%
Communes de 50 000 habitants et plus	78%
Communes de 10 000 à 49 999 habitants	62%
Communes de 3 500 à 9 999 habitants	52%
Communes de moins de 3 500 habitants	45%
SIVU	40%
SIVOM	54%
Ensemble des collectivités	59%

# MÉTHODOLOGIE



# MÉTHODOLOGIE

Les données de cette plaquette proviennent des données comptables transmises par la Direction Générale des Finances Publiques (DGFIP) du ministère de l'Économie et des Finances.

**Les dépenses réalisées de Bâtiment et de Travaux Publics** sont évaluées à partir des données d'exécution budgétaire. Elles sont calculées à partir de :

- l'ensemble des **budgets principaux et des budgets annexes** (eau, électricité...) des collectivités territoriales ;
- des différents comptes budgétaires relatifs aux dépenses de bâtiment et travaux publics (bâtiments scolaires, aménagements urbains, voiries...).

Lorsque l'intitulé d'un compte n'est pas suffisamment explicite, des coefficients sont appliqués de façon à répartir les dépenses correspondantes entre Bâtiment et Travaux Publics.

**Les dépenses prévisionnelles de Bâtiment et de Travaux Publics** sont calculées à partir des données des budgets prévisionnels centralisés au 31 mai. Les chiffres correspondants incluent donc non seulement les budgets primitifs mais **aussi toutes les décisions modificatives votées jusqu'en mai**.

Ces prévisions budgétaires ne constituent pas une estimation du montant des travaux qui sera effectivement réalisé. D'autres décisions modificatives peuvent être votées en cours d'année, et surtout la réalisation de certains travaux peut s'étendre sur plusieurs exercices, être reportée ou annulée.

**Les dépenses qui seront effectivement réalisées peuvent être simulées à partir des taux de réalisation** pour chaque catégorie de collectivités et des montants de travaux budgétés au 31 mai.

**Seules les dépenses en maîtrise d'ouvrage directe sont prises en compte.** De ce fait, l'effort en faveur de l'activité BTP pour une collectivité donnée est sous-estimé puisque ne sont pas pris en compte les montants des subventions d'équipement versées à d'autres entités (leur prise en compte aurait généré des doubles comptes dans l'estimation globale des montants des dépenses régionales).

Les dépenses par habitant sont calculées grâce aux populations municipales légales en vigueur établies par l'INSEE.

Tous les montants financiers sont exprimés toutes taxes comprises en euros courants.

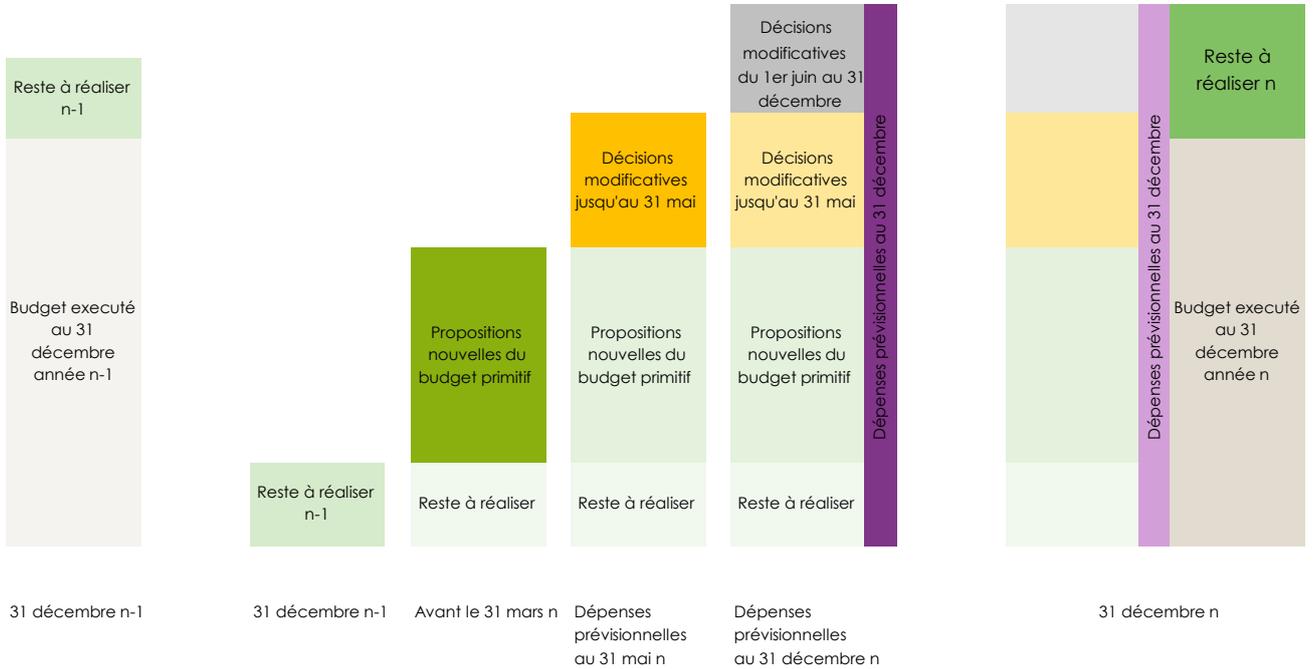
# MÉTHODOLOGIE

## SCHEMA SIMPLIFIE DU FONCTIONNEMENT BUDGETAIRE D'UNE COLLECTIVITE

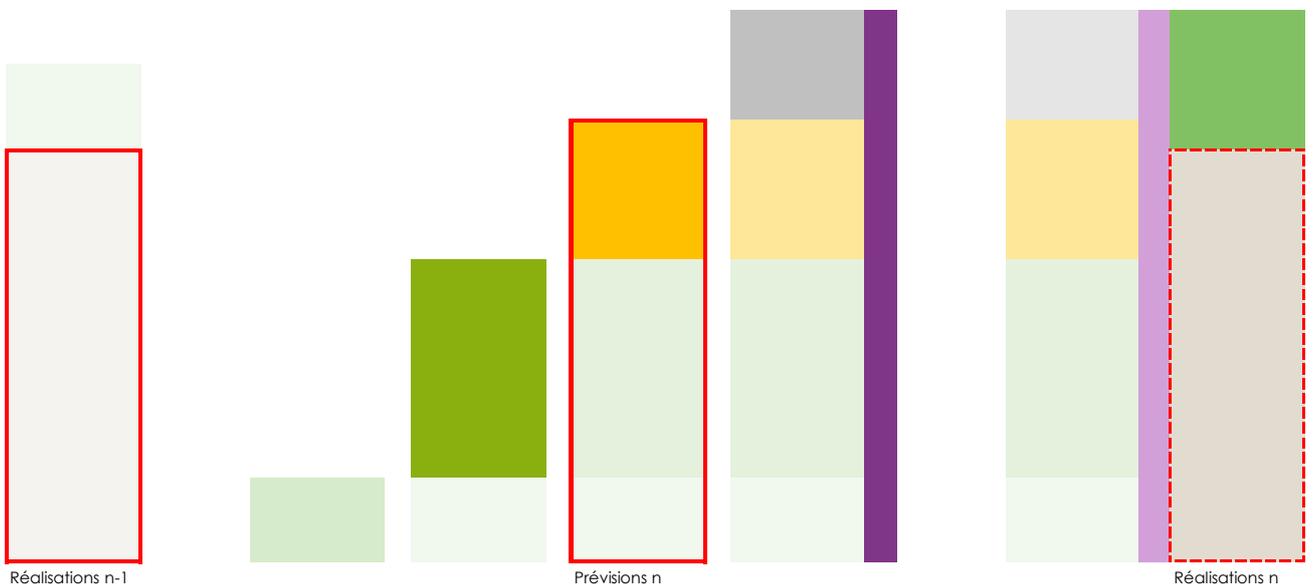
REALISATIONS N-1

PREVISIONS BUDGETAIRES

REALISATIONS N



## DONNEES DGFIP EXPLOITEES



## CALCUL DU TAUX DE REALISATION AVANCE ET SIMULATION DES TRAVAUX REALISES

Taux moyen = Somme des réalisations année 2009 à Année N-1 / Somme des prévisions au 31 mai de année 2009 à Année N-1

Simulation Année N = Taux \* Prévisions au 31 mai année N

## Avec le concours des membres de la CERC



## Et des membres du GIE Réseau des CERC



CERC Hauts-de-France  
Tél. : 03-20-40-53-99 | [cerc.hauts-de-france@i-carre.net](mailto:cerc.hauts-de-france@i-carre.net)  
Site régional : [www.cerc-hautsdefrance.fr](http://www.cerc-hautsdefrance.fr)  
Site national : [www.cerc-actu.com](http://www.cerc-actu.com)

